

INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ELEVES A L'ECOLE DE COISE

Sont concernés les enfants des communes de
Coise/St Jean Pied Gauthier, Châteauneuf, Villard d'Héry
nés en 2022

et les enfants qui n'étaient pas scolarisés jusqu'alors sur cette école.

Elles auront lieu **en 2 temps obligatoires** :

1er temps : Inscription Mairie de Coise

dès à présent jusqu'à fin mars

pendant les heures d'ouverture de la mairie

ou par mail : coise3@wanadoo.fr

Pièces à fournir à la mairie (par mail) :

- **Livret de famille**
- **Attestation de domicile**
- **Fiche à compléter fournie par la mairie**

2ème temps : Admission à l'Ecole de Coise

Prendre contact avec la directrice

dès que l'inscription en mairie est faite

Par mail : ce.0730995K@ac-grenoble.fr

Pièces à fournir à l'école (par mail) :

- **Le carnet de santé** (Pages vaccins sinon fournir certificat contre-indication avec date de début et de fin).
- **Livret de famille**
- **Certificat de radiation** (*délivré par l'école fréquentée en 2024/2025*)
si élève scolarisé précédemment dans une autre école

INSCRIPTIONS DES ELEVES A L'ECOLE DE CHATEAUNEUF

- Elèves scolarisés actuellement à Coise et susceptibles d'être scolarisés à Châteauneuf : ils seront inscrits directement par la directrice à la rentrée 2025.

- Pour les nouveaux élèves :

1er temps : Inscription Mairie de Châteauneuf

Aux heures d'ouverture de la mairie

ou par mail : mairie.de.chateauneuf@wanadoo.fr

Pièces à fournir à la mairie :

- Livret de famille
- Attestation de domicile

2ème temps : Admission à l'Ecole de Châteauneuf

Prendre contact avec la directrice

dès que l'inscription en mairie est faite

Par mail : ce.0730289T@ac-grenoble.fr

ou par téléphone si impossibilité par mail : 04.79.28.85.20

Pièces à fournir à l'école (par mail) :

- Le carnet de santé (DT obligatoire sinon fournir certificat contre-indication avec date de début et de fin).
- Livret de famille
- Certificat de radiation (*délivré par l'école fréquentée en 2024/2025*)